

FONDATION MAIF

FONDATION MAIF

Rapport annuel 2005



FONDATION MAIF
« Le Pavois » - 50 avenue Salvador Allende – 79000 NIORT
Tél. 05 49 73 87 04 – Fax 05 49 73 87 03
Site internet : www.fondation.maif.fr

SOMMAIRE

I – Conseil d’administration et Conseil scientifique

II – Rapport d’activité

III – Rapport financier

a) Rapport de l’expert comptable

1. Bilan

2. Compte de résultat

3. Annexes

b) Rapport du Commissaire aux comptes

1. Rapport général

2. Annexe

c) Informations complémentaires

IV – Analyses et perspectives

I – Conseil d’administration et Conseil scientifique

Le Conseil d'administration au 31/12/2005

Administrateurs honoraires : **Robert AYRAULT** – Président d'honneur Prévention MAIF
Jacques FOURNIER – administrateur honoraire MAIF
José INIZAN – Ancien Préfet
Paul MARCUS - Médiateur de la MAIF

La Fondation est administrée par un Conseil d'administration composé de 16 membres se répartissant comme suit :

6 membres désignés par le Conseil d'administration de la MAIF, fondatrice

Pierre GUILLOT

Président de la Fondation MAIF

Administrateur délégué auprès de la
Direction générale de la MAIF
9 Allée des Chaumes - 38640 CLAIX

Bernard BENOIST

Secrétaire général de la Fondation MAIF

Président de Prévention MAIF
50 avenue Salvador ALLENDE
79000 NIORT

Charles BERTHET

Professeur à l'Université Paris-Dauphine
87 avenue Jean Jaurès
92290 CHATENAY-MALABRY

Jean-Marc FLEURY

MGEN
3 Square Max-Hymans
75748 PARIS Cedex 15

Pierre SENAC

Trésorier de la Fondation MAIF

Président de Prévention MAIF
22 rue du 8 mai - 65600 SEMEAC

Dominique THIRY

Directeur de la MAIF
200 avenue Salvador Allende
79038 NIORT Cedex

4 membres de droit

Représentant le ministre de l'Intérieur :

Jean-Jacques BROT

Préfet
Préfecture des Deux-Sèvres
79021 NIORT Cedex

Représentant le ministre de l'Education Nationale :

Pierre POLIVKA

Directeur de l'Académie de PARIS
94 avenue Gambetta - 75984 PARIS Cedex

Représentant le ministre de la Recherche

Françoise HURSTEL

Professeur à l'Université Louis-Pasteur
12 rue Goethe – 67000 STRASBOURG

Le Président-directeur général de la MAIF

Roger BELOT

200 avenue Salvador Allende
79038 NIORT Cedex

6 membres élus par le Conseil d'administration en exercice, en raison de leurs compétences dans les domaines d'activités de la Fondation

René CAQUET

Doyen honoraire de la Faculté de Médecine
Paris-Sud
63 rue Gabriel Péri
94276 LE KREMLIN BICETRE

Jean CHAPELON

Secrétaire général de l'Observatoire National
Interministériel de Sécurité Routière
Arche de la Défense – Paroiss sud
92055 LA DEFENSE cedex

Xavier FELS

Directeur des relations extérieures de PSA
75 avenue de la Grande Armée - 75016
PARIS

Jean-Marc LEPEU

Directeur des Relations Extérieures de
RENAULT SA
34 Quai du Point du Jour
92109 BOULOGNE-BILLANCOURT
Cedex

Patrick PEUGEOT

Vice-Président de la Fondation MAIF

Président de LA MONDIALE
22 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Pierre ROGEZ

Directeur de la Sécurité de BULL SA, en
retraite
Site de Louveciennes - 68 route de Versailles
78430 LOUVECIENNES

Le conseil scientifique au 31/12/2005

Instance consultative de réflexion et de proposition présidée par le président de la Fondation, le conseil scientifique est composé de 16 personnalités nommées par le Conseil d'administration.

Jean AUDOUZE

Président du Palais de la Découverte
Avenue Franklin-D. Roosevelt
75008 PARIS

Charles BERTHET

Professeur à l'Université Paris-Dauphine
87 avenue Jean Jaurès
92290 CHATENAY-MALABRY

René CAQUET

Doyen honoraire de la Faculté de Médecine
Paris-Sud
63 rue Gabriel Péri
94276 LE KREMLIN BICETRE

Elie COHEN

Président de l'Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16

Bernard CORNU

Directeur de l'IUFM de Grenoble
30 avenue Marcellin Berthelot
38100 GRENOBLE

Jean-Jacques DAIGRE

Professeur à l'Université Paris I
Panthéon-Sorbonne
36 rue de Fleury
86000 POITIERS

Bruno FALISSARD

Chef de clinique à l'Hôpital Robert Debré
Service de psychopathologie de l'enfant
48 boulevard Sérurier
75018 PARIS

Liliane GALLET-BLANCHARD

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne
UFR d'anglais
1 rue Victor-Cousin
75230 PARIS CEDEX 05

Alain MOUGNIOTTE

Conseiller technique auprès du délégué
interministériel Sécurité Routière
Observatoire National Interministériel
de la Sécurité Routière
Arche Sud
92055 LA DEFENSE CEDEX

Bernard MASSINON

Assistant scientifique à la Direction des
applications du CEA
BP n° 12
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

Roland NUSSBAUM

Directeur de la Mission Risques Naturels
1 rue Jules Lefèbvre
75431 PARIS CEDEX 09

Vincent ROGARD

Professeur à l'Université Paris V
Laboratoire d'Ergonomie Informatique
45, rue des Saints Pères
75270 PARIS CEDEX 06

André STAROPOLI

Ancien Secrétaire Général du Comité
National d'Evaluation des Universités
43 rue de la Procession
75015 PARIS

Claude TARRIERE

Ancien directeur du Département Biomédical
RENAULT SA 27 rue du Fond Louvet
92500 RUEIL MALMAISON

Richard ZEITOUNI

Responsable de la coordination Sécurité
Routière
GIE PSA PEUGEOT CITROËN
DMFV/SSV – Bâtiment 58
Route de Gizy
78943 VELIZY-VILLACOUBLAY

Il est à noter qu'un poste est vacant

II – L'activité de la Fondation

II-a Fonctionnement

VIE SOCIALE

Le fonctionnement de la Fondation MAIF au cours de l'année 2005 s'est déroulé conformément aux exigences statutaires et réglementaires. Le Conseil d'administration, régulièrement réuni par deux fois le 15 juin 2005 et le 12 décembre 2005, a entendu et adopté les bilan et compte de résultat qui lui ont été présentés. Il a également pris les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la Fondation MAIF et à son rayonnement scientifique, par le biais notamment de l'accord au soutien de six nouveaux projets de recherche.

Mandats des administrateurs

Par courrier du 14 décembre 2004, Monsieur POLIVKA, représentant le ministre de l'Education Nationale, a désigné Monsieur Guy-Roger MEITINGER, directeur adjoint du cabinet du Recteur de l'académie de Paris, pour le représenter au sein du Conseil d'administration de la Fondation.

Monsieur CHAUVET ayant souhaité mettre fin à son mandat d'administrateur, la candidature de Monsieur Jean-Pierre FLEURY, secrétaire adjoint à la présidence de la MGEN, a été acceptée par le Conseil d'administration de la MAIF qui a suivi l'Assemblée générale de la MAIF du 5 mai 2005.

Ce même Conseil d'administration a retenu la candidature de Monsieur Bernard BENOIST, président de Prévention MAIF, aux lieu et place de Monsieur Jacques FOURNIER, en tant qu'administrateur de catégorie A de la Fondation et reconduit les mandats de MM. Bernard BENOIST, Charles BERTHET, Jean-Pierre FLEURY, Pierre SENAC et Dominique THIRY.

Ces modifications ont été adoptées à l'unanimité par le Conseil d'administration de la Fondation MAIF du 15 juin 2005 qui a tenu, par la voix de son Président, Monsieur Pierre GUILLOT adresser ses plus vifs remerciements à Monsieur Jacques FOURNIER pour sa collaboration active. Monsieur BERTHET, ancien président de la Fondation, s'est joint à ces remerciements.

Lors du Conseil d'administration de la Fondation MAIF du 12 décembre 2005, les mandats de MM. Jean CHAPELON, René CAQUET et Xavier FELS Xavier ont été renouvelés en tant qu'administrateurs de catégorie C.

Par ailleurs, Monsieur Jean-Marc LEPEU, représentant RENAULT SA au sein du conseil, a fait valoir ses droits à la retraite et a fait part de son souhait de démissionner de son poste d'administrateur.

Le Conseil d'administration a retenu, à l'unanimité, la structure du Bureau dont les membres sont les suivants :

- Monsieur GUILLOT, président
- Monsieur PEUGEOT, vice président
- Monsieur SENAC, trésorier
- Monsieur BENOIST, secrétaire général

Afin de le remercier pour sa participation aux travaux de la Fondation, Monsieur Jacques FOURNIER est nommé administrateur honoraire par le Conseil d'administration.

Mandats des membres du conseil scientifique

Lors du Conseil d'administration de la Fondation MAIF du 15 juin 2005, les mandats au Conseil scientifique de MM. Charles BERTHET, Bernard CORNU, Bruno FALISSARD et Bernard MASSINON ont été renouvelés à l'unanimité pour 4 années.

La candidature de Monsieur Roland NUSSBAUM, ingénieur civil des mines, directeur de l'association « Mission des sociétés d'assurance pour la connaissance et la prévention des risques naturels », est retenue, à l'unanimité, par le Conseil d'administration de la Fondation MAIF du 12 décembre 2005.

Les mandats de Monsieur Bernard MASSINON, en qualité de vice président du conseil scientifique, et de Mme GALLET-BLANCHARD, en qualité de secrétaire, ont été renouvelés à l'unanimité.

Gestion Financière

La gestion des capitaux de la Fondation MAIF par la SGAM, n'ayant pas été jugée satisfaisante, le Conseil d'administration du 12 décembre 2005 a décidé de mettre fin à son mandat de gestion confié à la SGAM.

Sur les conseils de MM. Patrick PEUGEOT et Jacques LEONARD, professeur d'économie, - qui ont procédé à une étude de marché - un appel d'offres restreint et un cahier des charges ont été préparés.

En terme d'opportunité, les conditions économiques actuelles sont favorables pour effectuer ce changement de gestion financière avant la fin de l'année.

Afin de permettre à la Fondation MAIF de continuer à remplir sa mission, le Conseil d'administration a décidé de poursuivre, avec prudence, les activités de soutien aux projets de recherche. A cet effet, il a autorisé le Bureau à faire procéder, durant l'année 2005, à d'éventuels décaissements des fonds de réserves confiés à la SGAM pour alimenter la trésorerie avec une limitation à 800 000 euros.

ÉQUILIBRE FINANCIER

Le Conseil d'administration ayant décidé lors de sa séance de décembre 2005 d'affecter au report à nouveau le résultat de l'année 2004, ce report est au 31 décembre 2005 de – 962 182,97 euros. A cette même date, les réserves s'équilibrent à près de 3,353 millions d'euros, la dotation dépassant quant à elle les 12,071 millions d'euros, portant à près de 14,462 millions d'euros les fonds détenus par la Fondation MAIF.

La majeure partie des fonds a été confiée en gestion à la SGAM en juin 2001 sous la forme d'un portefeuille de fonds de fonds. Suite au constat des médiocres résultats de cette gestion, le Conseil

d'administration a décidé, lors de sa séance du 12 décembre 2005, de procéder, avant la fin de l'année civile, à un changement de gestionnaire. Après liquidation du portefeuille SGAM, les fonds ont été confiés à 2 organismes financiers ODDO PINATON et RICHELIEU Finance. Les opérations de cession ont amené à réaliser une plus-value nette de 1 771 089,49 euros comptabilisés en résultat exceptionnel. Par ailleurs la vente du portefeuille SGAM a permis d'effectuer une reprise sur provision d'un montant de 795 915,00 euros.

Près de 291 194 euros ont été dégagés en subventions sur actions de recherche. Les frais généraux, hors duplication de cassettes et hors affectation aux projets, s'équilibrent au 31 décembre 2005 à près de 277 000 euros. L'exercice se solde sur un résultat positif de 1 981 866 euros.

II-b Projets

Quatorze recherches engagées au cours des années précédentes se sont poursuivies en 2005, tandis que démarraient six nouveaux projets et que plusieurs actions ponctuelles étaient conduites. Sur les dix-huit projets de recherche en cours, treize se positionnent sur le champ de la sécurité routière, deux sur celui des accidents de la vie courante et cinq sur celui des risques naturels.

1 - Projets clos sur l'année

1-1 La sécurité routière

Compatibilité aux chocs des véhicules :

Les véhicules n'étant pas toujours égaux devant un choc, une recherche engagée en 1998 en partenariat avec les constructeurs automobiles français par l'intermédiaire du GIE PSA-RENAULT vise à concevoir et à réaliser des véhicules de démonstration, représentatifs du parc automobile de l'horizon 2005-2010, qui soient compatibles en choc fronto/frontal sans que pour autant les performances sur les autres types de collision ne soient dégradées. Cette étude, financée à 50% par le Ministère de l'Industrie dans le cadre du programme PREDIT, se décompose en 3 lots plus ou moins simultanés :

- Un lot A « accidentologie » que la Fondation MAIF soutient dans sa totalité et qui se décline en trois tâches : A1 - Etude exploratoire sur la composition du parc automobile 2005-2010 ; A2 - Volet accidentologique ; A3 - Analyse des phénomènes physiques.
- Un lot B « biomécanique » ;
- Un lot C « solutions techniques ».

Les tâches A2 et A3 du lot accidentologie sont arrivées à leur terme dès 1999, la tâche A1 a été achevée en mai 2001. Le lot B, dont l'avancement a été perturbé par des mises au point techniques, notamment de la barrière de test, s'est achevé au début de l'année 2005. En parallèle, et pour donner une vision plus globale du projet achevé, un rapport de synthèse des lots A et C a également été élaboré.

Engagement 2005 : 0 euro TTC (selon convention),

Règlement 2005 : 0 euro TTC (non soldé, report 54 753,44 euros TTC en 2006).

Rapport final remis en avril 2005.

Analyse secondaire de l'insécurité routière des jeunes conducteurs du Grand Sud-Ouest :

L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) a été conçu pour s'inscrire au sein d'un système d'accès graduel à la conduite et tenter de pallier les insuffisances d'une formation trop brève et fortement orientée vers l'obtention du permis de conduire. Cependant, à ce jour, l'efficacité de l'AAC, et de la formation du conducteur en général, n'a pas pu être clairement établie ni démentie.

Une première recherche a permis, au travers d'une comparaison entre le grand Sud-Ouest français et la province canadienne du Québec, de dresser le profil socio-démographique et culturel de jeunes personnes qui suivent des programmes de formation à la conduite différents (dont l'AAC), d'établir une typologie des accidents dans lesquels ces personnes sont impliquées, de caractériser leurs attitudes envers la sécurité et les risques routiers et de mettre en évidence les difficultés de l'accompagnement des apprentis conducteurs.

Cette nouvelle recherche, présentée par le *Bureau d'études sociologiques TORRES & GAUTHIER SARL* de TOULOUSE, se propose de réaliser une analyse complémentaire et approfondie des problèmes auxquels les jeunes conducteurs sont exposés sur la route.

L'étude s'appuie sur la mise en œuvre d'une enquête complémentaire auprès des conducteurs déjà sollicités lors de la première campagne.

La conclusion générale n'est pas particulièrement favorable au principe de conduite accompagnée mais plusieurs observations pourront être utiles à l'élaboration d'outils pratiques à destination des jeunes conducteurs, mais également aux encadrants, permettront le développement de documents pédagogiques à caractère préventif.

Engagement 2005 : 2 561,84 Euros TTC (selon convention),

Règlement 2005 : 0 euro TTC (non soldé, report 2 561,84 euros TTC en 2006).

Rapport final remis en avril 2005.

Rider :

Cette recherche, qui s'inscrit dans la prolongation du projet européen MAIDS (Motorcycle Accident In-Depth Study), a été réalisée par le Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR).

L'engouement pour les deux-roues motorisés, principalement dans les grandes agglomérations, est confirmé par l'augmentation régulière du parc de ce type de véhicules et malheureusement par celle du nombre d'accidents mortels ou graves.

Le projet s'est appuyé sur la réalisation d'études détaillées d'accidents, permettant de déterminer les scénarios types d'accidents, et des études thématiques approfondissant certains aspects des mécanismes accidentels (rôle du casque, éjection du pilote, efficacité du freinage d'urgence, manœuvres dangereuses, relation entre accidents et infrastructure,...).

Ce projet, d'une durée de 2 ans, a été soutenu par la Fondation MAIF à hauteur de 120 000 euros. 8 études thématiques ont été réalisées :

- lien accident-infrastructure,
- protection du pilote par l'équipement,
- le casque,
- efficacité attendue d'un meilleur freinage en situation dangereuse,
- étude des scénarios d'accidents,
- étude statistique,
- analyse des manœuvres réalisées en situation d'urgence,
- éjection des pilotes.

Les informations produites par ce projet viennent enrichir la base de données EDA qui pourra servir de support à d'autres recherches.

*Engagement 2005 : 24 000 euros TTC (selon convention),
Règlement 2005 : 24 000 euros TTC (soldé).*

Rapport final remis en mai 2005.

1-2 Accidents de la vie courante

Néant

1-3 Risques naturels

Néant

2- Poursuite des actions engagées

2-1 La sécurité routière

Personnes âgées et conduite automobile : Détection et codage de la position des objets de l'environnement interne et externe du véhicule :

Le conducteur d'une automobile est soumis à un ensemble de stimulations qui lui fournit des informations relatives, d'une part, au déplacement de son véhicule par rapport aux objets de l'environnement et, d'autre part, à la position de son corps par rapport aux éléments de l'habitacle. La sécurité en conduite automobile dépend en partie de l'intégrité des différentes modalités sensorielles mais aussi de la possibilité d'intégrer ces informations afin de créer une représentation juste des positions et des déplacements relatifs de l'ensemble {corps – véhicule – environnement}. C'est ainsi qu'une recherche dirigée par l'*UMR Mouvement et Perception* de l'Université de la Méditerranée (Marseille) et réalisée en partenariat avec le *Laboratoire de Performance Motrice Humaine (LPMH)* de l'Université de Laval (Québec) et le *Laboratoire Ergonomie et Sciences*

Cognitives pour les Transports (LESCOT) de l'INRETS Lyon-Bron a été retenue afin de tester la faculté des personnes âgées à intégrer des informations visuelles et non visuelles (ie vestibulaires et proprioceptives) en situation de conduite automobile.

Deux parties sur trois sont achevées : UMR-BLOUIN et LAVAL-BLOUIN

Reste en cours : LESCOT-BLOUIN

Engagement 2005 : 0 euro TTC (selon convention),

Règlement 2005 : 0 euro TTC (report 21 879,48 euros TTC en 2006).

Méthodologie d'évaluation des interfaces conducteur-véhicule par analyse des modifications de comportement du conducteur :

Les travaux réalisés dans le cadre d'un précédent partenariat ayant permis de développer une batterie complète d'outils techniques et méthodologiques permettant la détection et le diagnostic des évolutions du comportement du conducteur, la Fondation MAIF a décidé de s'engager à nouveau aux côtés du *Laboratoire d'Automatique et de Mécanique Industrielles et Humaines (LAMIH)* et de *PSA Peugeot-Citroën*. Sur la base des outils développés précédemment, la recherche se propose d'étudier la répercussion de l'introduction de systèmes techniques dans le véhicule (tels que l'alerte à la collision, l'info-traffic...) sur le comportement du conducteur afin de vérifier qu'ils ne génèrent pas d'effets négatifs sur la sécurité en détournant une partie de l'attention du conducteur.

Engagement 2005 : 0 euro TTC (selon convention non signée depuis juillet 2000),

Règlement 2005: 0 euro TTC (report 200 561,92 euros TTC en 2006).

Module de sécurité routière sur simulateurs de conduite Faros :

Depuis 1992, les simulateurs de conduite FAROS servent en initiation et formation à la conduite automobile.

Prévention MAIF en utilise plusieurs afin d'effectuer des opérations de sensibilisation auprès des collèges et lycées ou dans le cadre de manifestations vouées à la sécurité routière. Les simulations disponibles permettent de tester un certain nombre de situations potentiellement à risques qui sont toutefois généralistes au sens où elles s'adressent à un large public.

La Fondation MAIF a décidé de soutenir le projet, présenté par la *société FAROS* de LANION, qui vise à développer un véritable module de sensibilisation à la sécurité routière en :

- intégrant et valorisant les scénarios de risques issus de la recherche effectuée par le CEESAR,
- adaptant chaque simulation et son degré d'assistance à une population cible (non conducteurs, apprentis conducteurs, conducteurs confirmés, conducteurs seniors).

Le module logiciel pourra satisfaire plusieurs types de communication (de groupe ou individuelle).

Le Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques (CEESAR) de NANTERRE sera associé à la conception des scénarios ainsi que Monsieur PIFFETEAU, expert pédagogique indépendant.

Bien qu'ayant réalisé une partie importante de l'applicatif graphique, la société FAROS connaît des difficultés financières qui l'ont amenée à être mise en redressement judiciaire le 15 avril 2005, ce qui provoque un gel momentané des développements.

Engagement 2005 : 0 euro TTC (selon convention),

Règlement 2005 : 0 euro TTC (report 55 701,00 euros TTC en 2006).

Etude épidémiologique des accidents de la circulation dans une cohorte de 20 000 employés d'une entreprise publique française (Cohorte GAZEL) :

L'essentiel de la connaissance épidémiologique de l'insécurité routière repose aujourd'hui sur l'analyse des bases de données nationales d'origine policière avec toutefois un risque de biais important dû essentiellement au manque de points de comparaison. L'observation de la survenue des accidents de la circulation dans une cohorte dont on connaîtrait les caractéristiques médicales, psychologiques, etc., représenterait de ce fait un outil unique et d'une grande efficacité. La Fondation MAIF a donc décidé de s'associer à l'Institut National de la Santé et de la recherche Médicale (INSERM) dans le cadre d'une recherche qui, en s'appuyant sur la cohorte GAZEL de 20 000 employés mise en place en 1988 par EDF-GDF, vise à :

- Identifier et quantifier les facteurs psychologiques, socio-démographiques, professionnels et sanitaires liés au risque d'accident de la circulation ;
- Etudier l'impact du vieillissement d'une population sur le risque d'accident de la circulation ;
- Etudier le devenir des blessés de la route, tant du point de vue de la santé que des conséquences psychologiques, esthétiques, professionnelles, familiales et comportementales.

Les premiers résultats, statistiquement peu représentatifs ont fait l'objet de la publication d'un DEA en octobre 2001. Le rapport final a été remis en janvier 2002.

Les principales conclusions sont les suivantes : Les accidents de la route apparaissent liés à certaines affections (arthrite, troubles circulatoires veineux, troubles du sommeil et hypertension artérielle) ainsi qu'à certains événements de vie (séparations ou divorces, hospitalisation d'un proche). Certaines actions de santé publique visant à prévenir les accidents de la circulation chez les personnes à risque pourraient être envisagées : en termes d'information, d'une part, auprès du public et également auprès des médecins qui diagnostiquent des pathologies à risque, afin qu'ils mettent en garde ces patients contre les dangers à prendre le volant ; en termes de réglementation d'autre part. Dans ce domaine, certains pays ont instauré des permis "avec restriction d'usage" (permis de jour, vitesse limitée personnalisée...). De telles mesures pourraient aider les médecins des commissions de sécurité routière à moduler leurs décisions concernant l'aptitude à la conduite, en fonction des différentes pathologies à risque.

A la fin de la première convention, il a été décidé de poursuivre la recherche, objet d'une seconde convention, pour permettre de recueillir de manière prospective les informations sur les accidents corporels et matériels de chaque année écoulée.

Engagement 2005 : 3 588,00 euro TTC (selon convention),

Règlement 2005 : 0 euro TTC (report 3 588,00 euros TTC en 2006).

Protection des usagers vulnérables : modélisation de la tête de l'enfant et protection du piéton

L'objectif de ce projet est de mettre en place des outils numériques et expérimentaux d'évaluation de l'agressivité de la face avant des véhicules à l'encontre des piétons. Ce projet inclut aussi bien les modèles des segments corporels humains enfants et adultes que les méthodes de calcul de la cinématique globale du corps. En interaction avec l'industrie, des solutions sont étudiées et proposées afin d'optimiser la protection du piéton en général et de l'enfant en particulier.

Ce projet comprend 4 étapes :

1. Eudes bibliographiques du piéton et de l'enfant : l'enfant est abordé sous l'angle de sa géométrie anatomique, sous l'aspect comportemental en termes de propriétés mécaniques des tissus considérés, ainsi qu'à travers l'analyse des approches existantes de modélisation de sa tête. La bibliographie portant sur le piéton regroupe, quant à elle, l'étude des lésions occasionnées chez l'enfant, ainsi que l'étude des zones impactées sur les véhicules concernés. Ces travaux d'études bibliographiques sont conduits en parallèle sur l'adulte dans le cadre d'un projet PREDIT en cours.
2. Modèles de la tête d'enfant : un premier modèle par éléments finis de la tête de l'enfant a été développé au sein de l'équipe des Systèmes BioMécaniques de l'Institut de Mécanique des Fluides et des Solides de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. Ce modèle a été obtenu par réduction homothétique du modèle par éléments finis de la tête de l'adulte pour ce qui concerne sa géométrie. Son comportement mécanique a, quant à lui, fait l'objet d'une étude paramétrique. Une telle approche fait cependant appel à un grand nombre d'hypothèses simplificatrices autant géométriques que comportementales. La tête de l'enfant n'est en effet pas assimilable à celle de l'adulte à l'échelle près. Cette seconde partie du projet a pour objectif la réalisation de modèles numériques de la tête d'enfant, par tranche d'âge. Elle repose sur une analyse fine de la géométrie crânienne en fonction de l'âge de l'enfant, complétée par l'étude des épaisseurs osseuses et des sutures, ainsi que par la détermination des propriétés mécaniques et physiques de la matière cérébrale ainsi que de l'os.
3. Simulations d'accidents réels de piétons enfants : Les modèles ainsi développés sont utilisés à ce stade pour la simulation d'accidents réels de piétons, enfants en particulier, dans le but d'établir des limites de tolérance pour l'enfant et de disposer d'outils de prédiction des lésions. Cette partie du projet présente par ailleurs une ouverture vers d'autres types d'accidents impliquant des enfants comme les accidents domestiques par exemple.
4. Optimisation de la protection : Cette dernière partie du projet comporte la modélisation plus précise des structures impactantes que sont les capots et les sous-capots, les pare-brises, et les cadres d'automobiles. L'optimisation des structures environnementales est alors réalisée vis-à-vis des lésions et des limites de tolérance afférentes établies à l'étape 3 du présent projet. Les paramètres mécaniques, mais aussi géométriques, sont modifiés de façon à obtenir une réponse infra-lésionnelle des tissus pour un choc donné et ainsi contribuer à une meilleure protection de l'individu impacté.

Les retombées attendues s'inscrivent essentiellement dans la prévention des lésions cérébrales chez l'enfant. Cette recherche est en effet avant tout destinée à l'évaluation et à l'optimisation des systèmes de protection de la tête du piéton enfant. Parallèlement à cette étude, le piéton adulte est lui aussi pris en compte. Les modèles de la tête de l'enfant ici développés permettront également d'évaluer la protection de l'enfant à l'intérieur du véhicule, notamment en cas de choc latéral. Plus généralement les modèles développés et les limites de tolérances afférentes constitueront des outils de prédiction des lésions qui, transmis aux bureaux d'études permettront d'évaluer l'agressivité des

structures impactantes. Ces travaux contribueront ensuite à faire évoluer les normes dans la mesure où de nouveaux dispositifs de mesure de la sévérité d'un choc seront proposés. Ce travail s'ouvre également au champ de la médecine légale. Les outils développés permettront en effet d'étudier les cas de mauvais traitement d'enfants se traduisant par le syndrome du bébé secoué ou par la mort subite du nourrisson par exemple.

Recherche réalisée par : Laboratoire des systèmes biomécaniques - Chef de projet : Rémy WILLINGER – Maître de conférence – Université Louis Pasteur (Strasbourg) – Institut de mécanique des fluides (Strasbourg).

*Engagement 2005 : 11 960,00 euros TTC (selon convention),
Règlement 2005 : 11 960,00 euros TTC.*

2-2 Accidents de la vie courante

Enquête sur la santé des enfants de 6 à 11 ans scolarisés en France métropolitaine :

L'épidémiologie descriptive de l'état de santé mentale de l'enfant reste un domaine jusqu'à ce jour peu abordé en France. Un partenariat a donc été engagé avec le Département de Recherche en Santé Publique (DRESP) de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) afin de dresser, au travers d'une enquête nationale, un état des lieux de la santé mentale et physique des enfants scolarisés dans le cycle primaire en France métropolitaine. La recherche se propose notamment d'étudier les facteurs de risque sociaux et psychologiques, l'utilisation des services de santé, les comportements de prévention, et de dégager des recommandations pour améliorer l'état de santé des enfants. L'enquête s'attachera enfin à déterminer l'incidence des accidents de vie courante de l'enfant dans les 12 derniers mois, à en faire une analyse descriptive, et tentera de rechercher les facteurs de risque.

Ce projet est resté complètement bloqué par l'attente d'autorisations administratives d'enquêtes auprès des enfants.

*Engagement 2005 : 14 585,22 euros TTC (selon convention & avenant du 01/04/2004),
Règlement 2005 : 0 euro TTC (report 14 585,22 euros TTC en 2006).*

Psychopathologie du traumatisme crânien sévère survenu durant l'enfance : Effets psychologiques à long terme sur le sujet blessé et sa famille :

Cette recherche vise à mettre en évidence les conséquences à long terme des accidents graves avec traumatisme crânien, chez l'enfant.

Elle a pour but de sensibiliser les acteurs sanitaires et sociaux dans le suivi à long terme de ces patients et de leur famille en vue des complications secondaires liées à ces séquelles mal comprises et mal prises en charge : échec scolaire, troubles du comportement et petite délinquance, troubles psychologiques de l'ensemble de la sphère familiale.

L'étude comprendra les phases suivantes :

- ⇒ Entretiens semi-directifs avec le sujet et la famille
- ⇒ Etude de la dynamique subjective à travers des tests projectifs et comparaison de résultats avec une population adolescente (test TAT, et Rorschach)

- ⇒ Observation du jeune en situation scolaire, utilisation de la vidéo et analyse des interactions
- ⇒ Recueil du point de vue des adultes chargés des apprentissages (utilisation du Child Behavior Checklist-Teacher's Rating Form – Achenbach, 1991)

Recherche réalisée par : Université PARIS X – Nanterre - Laboratoire LASI (Laboratoire de psychopathologie psychanalytique des Atteintes Somatiques et Identitaires).

Engagement 2005 : 6 376,20 euros TTC (selon convention),

Règlement 2005 : 3 825,72 euros TTC (report 2 550,48 euros TTC en 2006).

2-3 Risques naturels

Vulnérabilité des territoires face aux crues rapides. Analyse des mobilités de population du Gard pour une meilleure prévention du risque :

Dans le sud de la France, il y a toujours une persistance des dommages causés par les crues torrentielles, notamment en pertes de vies humaines. Malgré de nombreuses années de recherche en météorologie et en hydrologie pour parvenir à une meilleure prévision, il existe, à l'heure actuelle, peu de données concernant la vulnérabilité des territoires.

L'objectif de ce projet est double, s'agissant de développer :

- d'une part, une méthode de diagnostic et d'observation de la vulnérabilité de territoires confrontés aux phénomènes de crues rapides, les territoires du Gard constituant sur ce point un site particulièrement intéressant à explorer ;
- d'autre part, des outils d'aide à la gestion de crise en cas de crue rapide. Des recherches antérieures ont mis en évidence certains manques en matière de gestion ; les travaux tenant compte de ces recherches porteront plus spécifiquement sur les questions de déplacements en période de crise. Seront identifiés les comportements potentiellement dangereux au travers de la mobilité des populations avec, parallèlement, une évaluation de la vulnérabilité du réseau routier pour parvenir à l'élaboration de scénarios de crise.

L'analyse s'organise autour de 3 volets :

1. Analyse de la vulnérabilité routière ;
2. Analyse du comportement des populations en terme de déplacement durant la crise ;
3. Analyse des mobilités habituelles.

Dans le cadre de la coordination d'un projet européen approuvé par la commission européenne et dénommé programme « FLOODSite », prévoyant la confrontation avec d'autres territoires, notamment italiens et espagnols, cette étude fera l'objet de communications et de rapports réguliers pouvant donner lieu à des publications dans des revues spécialisées ou dans des colloques.

Recherche réalisée par : UMR Pacte – Laboratoire Territoire de l'Université Joseph Fourier de Grenoble – Chef de projet : Céline LUTOFF, maître de conférence, docteur es géographie.

Engagement 2005 : 34 951,50 euros TTC (selon convention),

Règlement 2005 : 34 951,50 euros TTC.

Analyse de la gestion des alertes et des crises lors d'inondation et de tempêtes :

L'objectif de ce projet est d'apporter aux acteurs en charge de la prévention des risques un retour d'expérience leur permettant d'améliorer la gestion des situations de crises et d'éviter les différents dommages collatéraux occasionnés par les catastrophes naturelles.

Des études sur le terrain seront réalisées auprès des différents acteurs avec deux cibles principales : la diffusion de l'alerte et les modes d'organisation émergents face à la catastrophe.

La recherche comprend les étapes suivantes :

- 1 – Approfondissement de l'étude concernant la tempête de 1999 dans un département côtier,
- 2 – Comparaison ciblée dans un autre département,
- 3 – Comparaison avec les pratiques de gestion dans plusieurs pays européens,
- 4 – Rédaction d'une thèse,
- 5 – Organisation d'un colloque de restitution des résultats et publication dans des revues spécialisées.

Recherche réalisée par : le Centre de Sociologie des Organisations du CNRS – 19 rue Amélie - 75007 Paris (Sciences Po).

Engagement 2005 : 15 640,00 euros TTC (selon convention),

Règlement 2005 : 19 550,00 euros TTC (engagement antérieur), (report 15 640,00 euros TTC en 2006).

Etude de la prévention des risques dans les pratiques sportives et de loisirs de montagne - analyse de la gestion du risque par une approche territoriale :

Ce projet de recherche concerne l'analyse des mécanismes de prévention des risques dans les activités sportives de montagne, activités qui contribuent à l'évolution dynamique des territoires montagnards.

Son objectif principal consiste à comprendre dans un premier temps comment se construisent et se mettent en place les politiques de gestion du risque à l'échelon local dans les pratiques sportives et de loisir, en utilisant une grille d'analyse territoriale (sociologique, politique, et géographique).

Dans ce but, plusieurs territoires alpins des Alpes du Nord pour lesquels les activités sportives de montagne contribuent à l'évolution dynamique, seront étudiés.

Cette analyse territoriale de la gestion du risque doit conduire dans un second temps à des propositions tendant à optimiser l'efficacité d'action en matière de prévention, des principaux acteurs dans le cadre du développement durable du tourisme sportif. Ces propositions pourront porter sur une meilleure qualité d'organisation et par conséquent une amélioration de la cohérence de cette gestion du risque dont seront bénéficiaires les divers publics concernés. Elles concerneront l'aide à la gestion durable (préconisation et solution de gestion), le partenariat (information, mise en réseau, collaboration, forum, débat etc), la formation.

Les acteurs impliqués sont les collectivités locales et politiques (Région, Département, Commune, Association Nationale des Elus de Montagne), les groupes sociaux professionnels (Syndicats, Association Professionnelle ex médecin de montagne), les gestionnaires d'espace (PNR, PN, Conseil Départemental des Espaces, etc), les institutions (Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme, CEMAGREF, Météo France), Secours, Associatifs ...

Le plan de travail proposé consiste dans une première partie à décrypter pour chaque territoire sélectionné, les mécanismes de prévention du risque (étude de la réglementation relative à la prise en compte de la prévention, recensement des acteurs et des institutions impliquées, analyse des politiques de gestion du risque, recensement des équipements prévus et ceux mis en place etc). Dans une deuxième partie, un diagnostic organisationnel et opérationnel de la gestion du risque sera proposé.

Les terrains d'étude sont le Massif du Mont Blanc (problématique de haute montagne), la vallée de la Haute Tarentaise (problématique station et hors station), le PNR du Vercors (problématique moyenne montagne).

Recherche réalisée par : le CEMAGREF de Grenoble (Centre d'Etude du Machinisme Agricole, du Génie Rural et des Eaux et Forêts)
2 rue de la papeterie - BP 76 – 38402 St MARTIN D'HERES cedex.

*Engagement 2005 : 51 286,87 Euros TTC (selon convention),
Règlement 2005 : 51 286,87 Euros TTC (engagement antérieur), (report 51 286,87 euros TTC en 2006).*

Interactions entre écoulements à surface libre de fluides complexes et un obstacle - Application aux laves torrentielles et aux avalanches de neige dense :

Les laves torrentielles et les avalanches sont des phénomènes gravitaires rapides qui peuvent engendrer des pertes humaines (cf. avalanche de Montroc en 1999) et des dégâts matériels considérables (habitations et infrastructures détruites, voies de communication coupées, etc...).

En l'état actuel des connaissances, ces phénomènes restent largement imprévisibles.

Mis à part les aspects réglementaires (PPR) dont l'objectif principal est l'interdiction de construire dans des zones exposées, la prévention repose sur des mesures structurelles permettant d'empêcher la formation du phénomène ou d'en réduire l'ampleur, de freiner, stopper ou dévier l'écoulement.

La mécanique de ces phénomènes d'écoulement est étudiée et simulée à travers des modèles mathématiques (exemple l'étalement des laves torrentielles réalisé, avec l'aide de la Fondation MAIF par l'Ecole des Mines de Paris).

Actuellement, une grande méconnaissance subsiste sur l'intensité des contraintes potentiellement générées par un écoulement sur une structure.

L'objectif de cette recherche est d'apporter une meilleure connaissance des phénomènes d'interaction entre écoulements gravitaires et obstacles avec un double intérêt pratique : 1. Quelles sont les modifications d'écoulement engendrées par l'obstacle ? 2. Quelles sont les forces d'impact subies par ces structures ?

Concrètement, les résultats de l'étude devraient permettre de mieux estimer les dégâts potentiels aux infrastructures et aux ouvrages ainsi que l'établissement de règles de dimensionnements de ceux-ci propres à assurer leur efficacité et leur pérennité.

Recherche réalisée par le CEMAGREF de Grenoble (Centre d'Etude du Machinisme Agricole, du Génie Rural et des Eaux et Forêts) - l'Unité de recherche Erosion Torrentielle, Neige et Avalanches.
2 rue de la papeterie - BP 76 – 38402 St MARTIN D'HERES cedex.

*Engagement 2005 : 25 159,50 Euros TTC (selon convention),
Règlement 2005 : 25 159,50 Euros TTC.*

3- Projets initiés en 2005

3-1 La sécurité routière

Etude des déterminants psychologiques du risque routier des deux roues à moteur : une approche interactive entre conducteurs de deux roues et automobilistes :

Etant donné que nombre d'accidents de deux-roues motorisés impliquent une voiture, il apparaît important de tenir compte à la fois du rôle des conducteurs de deux roues à moteur et des automobilistes partageant le même espace routier dans la gestion de leur interaction, et ce afin de mieux expliquer le risque routier des deux roues à moteur et identifier les situations à risque.

L'objectif de cette enquête est d'explorer :

- les représentations de la conduite à deux-roues motorisés, de leurs particularités dynamiques et des conducteurs de deux-roues motorisés, en général,
 - du point de vue des automobilistes (n'ayant aucune expérience de la conduite à deux-roues motorisés) ;
 - du point de vue des conducteurs de deux-roues motorisés eux-mêmes, qui peuvent être soit conducteurs de deux-roues motorisés exclusifs (depuis au moins six mois), soit conducteurs de deux-roues motorisés et d'automobiles.
- les représentations de la conduite des automobilistes et des conducteurs de deux-roues, en général, du point de vue des conducteurs de deux-roues.

Ces différents points de vue seront confrontés pour identifier :

- des facteurs de risque liés à la conduite des deux-roues motorisés ;
- des facteurs de risque pour les automobilistes interagissant avec des conducteurs de deux-roues motorisés dans l'espace routier.

L'enquête sera réalisée par entretiens directifs auprès de 140 personnes (40 conducteurs de deux roues motorisés exclusifs, 20 automobilistes exclusifs, 80 conducteurs « mixtes »).

Les résultats de cette recherche pourront permettre d'adapter les formations des deux types de conducteurs (motos et autos) en leur fournissant une meilleure visibilité du schéma conceptuel de l'espace de circulation commun tel que le conçoit l'autre groupe.

Recherche réalisée par le Laboratoire de Psychologie de la Conduite (LPC) de l'INRETS - 2, avenue du Général Malleret-Joinville - 94114 ARCUEIL.

Projet d'une durée de 2 ans et d'un coût total de 70 594,00 euros TTC

Engagement 2005 : 23 746,24 Euros TTC (selon convention signée le 26 novembre 2005),

Règlement 2005 : 23 746,24 Euros TTC.

Stratégie d'optimisation de la conduite nocturne chez le sujet jeune :

La somnolence au volant liée à la privation de sommeil est reconnue comme un facteur majeur de risque d'accidents de la circulation. Les accidents liés à la somnolence se produisent souvent la nuit et touchent en particulier les jeunes.

L'objectif principal de la présente étude est de déterminer le moment le moins risqué (début /fin de nuit) pour effectuer un trajet de 4 heures chez les conducteurs jeunes avec pour postulat de pouvoir débiter une activité (professionnelle ou de loisir) à 8 heures du matin.

L'objectif secondaire est de valider un item clinique permettant de différencier les sujets jeunes sensibles ou vulnérables à la privation de sommeil dans le cadre de la conduite automobile nocturne.

Les résultats de ce projet devraient permettre d'élaborer un outil simple et validé pour limiter les risques d'accident liés à la privation de sommeil chez les jeunes qui pourra être utilisé par tous les organismes impliqués dans la prévention routière et ainsi contribuer à réduire les accidents liés à la privation de sommeil en proposant la meilleure stratégie pour effectuer un trajet nocturne.

Des messages sécuritaires seront introduits dans des campagnes visant à réduire les accidents automobiles nocturnes liés à la fatigue et à la somnolence chez les sujets jeunes.

Enfin les résultats seront publiés dans des journaux scientifiques internationaux (à comité de lecture) et dans des congrès scientifiques nationaux et internationaux.

Recherche réalisée par la Clinique du sommeil - CHU Pellegrin - Place Amélie Raba Léon - 33076 BORDEAUX.

Ce projet, d'une durée de 2 ans, sera lancé en 2006.

Coût total : 70 594,00 euros TTC.

Traversée de rue chez le piéton âgé : L'estimation d'intervalles temporels par la personne âgée : analyse des comportements de traversée de rue pour la mise au point de programmes de réentraînement.

Afin de réunir les conditions d'un vieillissement réussi, il est important d'assurer l'autonomie des personnes âgées et de rechercher les moyens de la maintenir le plus longtemps possible. Les personnes âgées sont surreprésentées dans les accidents de traversée de rue (près de la moitié des piétons tués en 2003, en France, avaient plus de 65 ans).

L'objectif de ce projet de recherche est donc de « mieux connaître pour mieux intervenir ».

Cette recherche s'inscrit dans le champ des Sciences du Comportement, et plus exactement dans celui de la psychologie cognitive. Elle s'intéresse aux effets du vieillissement sur les capacités perceptives, décisionnelles et motrices sollicitées lors de la traversée de rue et à leurs conséquences en matière de risque.

Visant d'une façon générale à mieux comprendre les comportements de traversée des piétons âgés et leurs interactions avec le trafic, cette recherche a pour objectif, au travers de situations de traversée reproduites sur simulateur, d'évaluer les risques encourus par les piétons âgés et de déterminer les facteurs qui en sont à l'origine.

Sur la base des résultats actuellement en cours d'analyse (recueil effectué dans le cadre d'une convention CNSR/INRETS), le projet de recherche se propose :

- 1) d'étudier l'effet de la densité du trafic sur la taille de la fenêtre temporelle utilisée, densité qui est supposée augmenter le risque accepté ;
- 2) d'aborder les questions liées à l'atténuation des effets du vieillissement, dans leurs composantes multiples, afin de réduire le risque encouru par les piétons âgés. Cette thématique de recherche aura pour objectif :
 - de développer des critères d'évaluation pour identifier les piétons à risque et déterminer l'origine (perceptive, décisionnelle et/ou motrice) de ces comportements ;
 - de mettre au point des programmes de réentraînement et de sensibilisation des personnes à risque.

Cette partie du travail intégrera un volet de réflexion sur la validité de la simulation comme outil de rééducation à la traversée de rue.

Les participants volontaires retenus sont issus de 3 groupes d'âge différents : 20 à 30, 60 à 70 et 70 à 80 ans, afin de préciser à partir de quel(s) âge(s) les difficultés de traversée apparaissent et comment elles évoluent sous l'effet du vieillissement. Chaque groupe est composé de 26 personnes (13 femmes et 13 hommes).

Recherche réalisée par le Laboratoire de Psychologie de la Conduite (LPC) de l'INRETS - 2, avenue du Général Malleret-Joinville - 94114 ARCUEIL.

Projet d'une durée de 3 ans et d'un coût total de 83 720,00 euros TTC

Engagement 2005 : 16 744,00 Euros TTC (selon convention signée le 12 octobre 2005),

Règlement 2005 : 0 Euro TTC (report 16 744,00 Euros TTC en 2006).

Analyse comparative des procès-verbaux d'accidents mortels :

L'objectif de l'étude est la réalisation d'une étude identique à celle menée en 1997 sur les procès verbaux mortels, de mars 1990 à février 1991, et une comparaison entre les deux études permettant de mettre en exergue les évolutions intervenues entre les années 1990 et 2000.

Un test réalisé sur 5 items de l'étude « PVM 1990 » montre qu'il n'est pas nécessaire d'exploiter la totalité des 10 000 procès-verbaux mortels de l'année 2000.

Cette étude sera réalisée à partir d'un échantillon de 2 500 accidents, correspondant au quart des accidents mortels (un sur quatre) survenus entre le 1er octobre 2001 et le 30 septembre 2003.

Recherche réalisée par le CEESAR (Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques) - 132, rue des Suisses – 92000 Nanterre.

Ce projet, d'une durée d'1an, sera lancé en 2006.

Coût total : 73 900,00 euros TTC.

Examen cinématique du rachis cervical :

L'amélioration des systèmes de sécurité à bord des véhicules automobiles tend à minimiser la gravité des traumatismes corporels. Les pathologies légères consécutives aux accidents sont par contre en augmentation notamment en ce qui concerne le rachis cervical.

Ces « entorses » cervicales posent un problème d'évaluation du degré d'handicap réel de la victime et de son éventuelle incapacité ou invalidité car les outils existants sont inadaptés car trop intrusifs et coûteux.

Cette recherche, utilisant le système ultrasonore ZEBRIS, devrait permettre de développer un moyen d'investigation non irradiant et économiquement adapté.

Sur le plan de la prévention des risques, il s'agit d'établir un diagnostic quant à l'éventuelle diminution des mobilités articulaires consécutives à un accident ou liées au vieillissement.

Ce système pourra également être performant dans le suivi thérapeutique dans le cadre de la rééducation.

Enfin, en matière médico-légale, le projet permettra de disposer d'un outil, de mise en œuvre simple, de mesure standardisée des amplitudes articulaires utile à la détermination objective du préjudice fonctionnel d'une victime

Recherche réalisée par le Laboratoire de Biomécanique (LBM) de l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure d'Arts & Métiers) – UMR CNRS 8005 - 151 Boulevard de l'Hôpital - 75013 PARIS.

Ce projet, d'une durée d'un an, sera lancé en 2006.

Coût total : 118 341,00 euros TTC.

3-2 Accidents de la vie courante

Néant

3-3 Risques naturels

Aléa et risque sécheresse :

L'objectif général du projet concerne la prévention des risques liés à la sécheresse. Il doit conduire à une amélioration du diagnostic sécheresse quant à ses effets sur le bâti, à des solutions techniques adaptées au contexte géologique et au type d'ouvrage, et fournir des recommandations et des informations orientées vers différents publics.

Pour cela, le projet vise d'abord à développer une méthodologie de caractérisation de la sensibilité des sols argileux à la sécheresse avec application aux sols argileux de la région parisienne à l'est de Paris.

Il développe ensuite un modèle numérique suffisamment réaliste pour rendre compte des échanges en eau à l'interface sol – atmosphère qui contrôlent la formation du profil hydrique des sols superficiels, afin d'en déduire des critères d'alerte permettant la mise en œuvre de mesures de prévention.

Par ailleurs, un suivi régional par interférométrie radar est envisagé pour établir une cartographie des effets au sol de sécheresse.

Le projet propose enfin d'améliorer le diagnostic des effets sécheresse sur le bâti et d'établir des recommandations en matière de prévention sur la typologie des structures.

L'intérêt d'une telle étude semble double : elle contribue à une caractérisation plus rigoureuse de l'aléa sécheresse, et par voie de conséquence apporte une meilleure information dans le futur aux décideurs et assureurs sur l'estimation de la prévention du risque d'effets dommageables sur le bâti.

Recherche réalisée par ARMINES-CGI (Association pour la recherche et le développement des méthodes et processus industriels, Centre de géologie de l'ingénieur) – Marne-La-Vallée

Projet d'une durée de 3 ans et d'un coût total de 265 983,90 euros TTC

Engagement 2005 : 53 196,78 Euros TTC (selon convention signée le 9 novembre 2005),

Règlement 2005 : 53 196,78 Euros TTC.

4 – Les actions ponctuelles

Supports vidéo :

Trois outils vidéo, initialement sur cassettes magnétiques, ont été transcrits sur DVD :

- « La route perdue »,
- « Mirage dangereux »,
- « Attention ESKABO ».

Un nouveau DVD a été créé en regroupant deux films s'adressant au même public :

- « Au coin de la rue » et « Reportage au bout de la rue »,

Le film « BADABOUM » a été entièrement refait (tournage et montage) pour être actualisé et présenté sur un DVD interactif permettant des accès variés au film, aux fiches pratiques et aux entretiens avec les spécialistes des risques de l'enfant de 0 à 5 ans. Le produit final devrait être disponible dès le premier semestre 2006.

Pôle de compétitivité de Versailles :

Le Directeur de la Fondation MAIF a poursuivi sa participation aux groupes de travail sur le projet de pôle de compétitivité de Versailles (VESTAPOLIS) puis au projet de rapprochement entre ce pôle et celui de « Normandy Motor Valley » pour la création d'un pôle de niveau mondial dont le nom sera MOV'EO. L'activité de ce pôle repose toujours sur la synergie entre les constructeurs français, l'INRETS et les fabricants d'accessoires automobiles autour du LIVIC. La Fondation MAIF sera associée à cette structure.

Pôle niortais d'excellence du risque :

Le Directeur de la Fondation MAIF a également poursuivi sa contribution à l'étude de faisabilité d'un pôle d'excellence du risque sur Niort en participant au comité technique qui regroupe des instances administratives régionales et locales (Conseil régional, Conseil général, Préfecture, Communauté Urbaine, Mairies), le centre universitaire, IRIAF, et les mutuelles d'assurance.

Manifestations au sein du Groupe MAIF :

Les activités de la Fondation MAIF ont pu être présentées lors de deux réunions internes à la MAIF : groupement territorial au HAVRE et stage des nouveaux délégués MAIF.

L'Assemblée générale de la MAIF à TOULOUSE a été l'occasion d'une communication plus étendue sur la Fondation MAIF avec l'intervention de Rémy WILLINGER, chercheur en biomécanique, qui est venu expliquer la nature des travaux de son laboratoire et donné une meilleure visibilité de l'intérêt des aides accordées par la Fondation.

Salon de l'Education :

Du 25 au 27 novembre 2005, s'est tenu à Paris (Porte de Versailles), le Salon de l'Education. En compagnie de Prévention MAIF, la Fondation MAIF a présenté, sur le stand MAIF, l'ensemble de ses réalisations au moyen d'une vidéo de synthèse et d'un accès au site internet.

Diffusion de la connaissance :

Le site Internet de la Fondation MAIF a été mis à jour à plusieurs reprises durant l'année 2005. De nouveaux rapports de recherche y ont été ajoutés.

A noter que des difficultés techniques continuent de contrarier le rythme des mises à disposition du public.

III – Rapport financier

III.a – Rapport de l'expert comptable

RAPPORT DE PRESENTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la FONDATION MAIF pour l'exercice du 01/01/05 au 31/12/05 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	17 091 193 €
Résultat net comptable(excédent)	1 981 866 €

Fait à Chauray

Le 12 mai 2006

Pour DUO Solutions

François-Xavier ANDRAULT

Expert-Comptable

BILAN AU 31/12/2005

ACTIF	BRUT	AMORT. ET PROVISIONS	NET AU 31/12/05	NET AU 31/12/04
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...	4 542,93	4 384,41	158,52	644,69
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	33 621,95		33 621,95	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	79 790,22	75 248,58	4 541,64	45,51
Intal. techniques, matériels & outils industriels				
Autres	197 018,79	191 849,05	5 169,74	5 797,12
Immobilisation grévées de droit				
Immobilisation corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	16 496 010,01	718,00	16 495 292,01	14 974 525,76
Prêts				
Autres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	16 810 983,90	272 200,04	16 538 783,86	14 981 013,08
ACTIF CIRCULANT				
STOKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours produits (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CREANCES (3)				
Usagers et comptes rattachés				
Autres				
Valeurs mobilières de placement	500 186,68		500 186,68	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	39 261,66		39 261,66	29 652,50
Charges constatées d'avance (3)	12 961,00		12 961,00	12 700,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	552 409,34	0,00	552 409,34	42 352,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	17 363 393,24	272 200,04	17 091 193,20	15 023 365,58
ENGAGEMENTS RECUS				
Acceptés par les organismes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit de bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN AU 31/12/2005

PASSIF	NET AU 31/12/05	NET AU 31/12/04	VARIATION EN €
FONDS ASSOCIATIFS			
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise	12 071 169,45	12 071 169,45	0,00
Ecart de réévaluation			
Réserves	3 352 892,64	3 352 892,64	0,00
Report à nouveau (a)	-962 182,97	-972 361,68	10 178,71
Résultat de l'exercice [excédent/déficit] (a)	1 981 866,04	10 178,71	1 971 687,33
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatif avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	16 443 745,16	14 461 879,12	1 981 866,04
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	0,00	0,00	0,00
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL FONDS DEDIES (III)	0,00	0,00	0,00
DETTES (1) (d)			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	207 596,04	157 753,46	49 842,58
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	439 852,00	403 733,00	36 119,00
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)	647 448,04	561 486,46	85 961,58
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	17 091 193,20	15 023 365,58	2 067 827,62
ENGAGEMENTS DONNES			
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont emprunts participatifs			
(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.			
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.			
(c) Dettes sur achats ou prestations de services.			
(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.			

COMPTES DE RESULTAT

	EXERCICE N 31/12/2005	EXERCICE N-1 31/12/2004	VARIATION EN €
PRODUITS D'EXPLOITATION			
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,20	864,82	-864,62
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	0,20	864,82	-864,62
CHARGES D'EXPLOITATION			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	295 481,69	276 024,96	19 456,73
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	0,00	0,00	0,00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	0,00	0,00	0,00
CHARGES SOCIALES	0,00	0,00	0,00
DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	5 676,53	6 514,22	-837,69
AUTRES CHARGES	291 193,76	361 060,92	-69 867,16
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	592 351,98	643 600,10	-51 248,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	-592 351,78	-642 735,28	50 383,50
PRODUITS FINANCIERS			
PRODUITS DES AUTRES IMMOB. FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
PRODUITS DE CESSIONS / V.M.P.	7 213,33	33 630,99	-26 417,66
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	795 915,00	372 084,00	423 831,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	803 128,33	405 714,99	397 413,34
CHARGES FINANCIERES			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	0,00	9,27	-9,27
AUTRES CHARGES FINANCIERES	0,00	3 022,17	-3 022,17
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	3 031,44	-3 031,44
RESULTAT FINANCIER	803 128,33	402 683,55	400 444,78
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	210 776,55	-240 051,73	450 828,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	0,00	17,23	-17,23
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 167 687,29	250 213,21	1 917 474,08
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 167 687,29	250 230,44	1 917 456,85
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION			0,00
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	396 597,80	0,00	396 597,80
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	396 597,80	0,00	396 597,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 771 089,49	250 230,44	1 520 859,05
IMPOT SUR LES PERS MORALES SANS BUT LUCRATIF	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	2 970 815,82	656 810,25	2 314 005,57
TOTAL DES CHARGES	988 949,78	646 631,54	342 318,24
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 981 866,04	10 178,71	1 971 687,33

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS ET SERVICES			0,00
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE PERSONNEL	40 673,00	40 171,00	502,00
TOTAL des CVN	40 673,00	40 171,00	502,00

TOTAL DE L'ACTIVITE	2 022 539,04	50 349,71	1 972 189,33
----------------------------	---------------------	------------------	---------------------

Nom de l'entreprise	FONDATION MAIF
Activité exercée	
Adresse	LE PAVOIS 50 AVENUE SALVADOR ALLENDE 79000 NIORT

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/05 au 31/12/05

1. Règles et méthodes comptables
2. Engagements financiers & Autres éléments significatifs
3. Notes sur le bilan actif
4. Notes sur le bilan passif
5. Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	17 091 193	Résultat : Bénéfice	1 981 866
----------------------------------	------------	----------------------------	-----------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de la Fondation MAIF.

Annexe

1. Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'usage conformément à l'arrêté du 26/12/2005 portant homologation du règlement CRC 04-09 du 03/11/2005.

Annexe

2. Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Autres éléments significatifs

Il a été mis fin au mandat de gestion du portefeuille de titres confiés à la SGAM (immobilisations financières).

ODDO PINATON Gestion privée est désormais dépositaire de deux comptes titres ouverts consécutivement à la cession du portefeuille géré par la SGAM.

Un compte titre est géré dans le cadre d'un mandat confié à ODDO et CIE, Entreprise d'Investissement, l'autre l'est par RICHELIEU FINANCES Gestion privée.

Annexe

3. Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
------------------------------	----------------

Frais de recherche	Non applicable
---------------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
-------------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	4 542	33 621		38 164
Immobilisations corporelles	267 749	9 059		276 809
Immobilisations financières	15 771 158	25 523 342	24 798 491	16 496 010
Total	16 043 451	25 566 023	24 798 491	16 810 983
Amortissements & provisions				
Immobilisations incorporelles	3 898	486		4 384
Immobilisations corporelles	261 907	5 190		267 097
Immobilisations financières	706 633		795 915	718
Total	1 062 438	5 676	795 915	272 200

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
---	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	12 961	12 961	
Total	12 961	12 961	

Produits à recevoir	Non applicable
----------------------------	----------------

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de la Fondation.

Charges à répartir	Non applicable
---------------------------	----------------

Annexe

4. Notes sur le bilan passif

Capital social – Actions ou parts sociales		
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice		

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	796 633		795 915	718
Total	796 633		795 915	718

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	207 596	207 596		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	439 852	439 852		
Produits constatés d'avance				
Total	647 448	647 448		

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
---	----------------

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	

Annexe

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Fournisseurs	162 580
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
Total	162 580

Produits constatés d'avance	Non applicable
------------------------------------	----------------

Annexe

5. Détails des produits et des charges

Produits à recevoir	Néant
----------------------------	--------------

Charges constatées d'avance :	31/12/05	31/12/04
486000 Charges const. D'avance	12 961,00	12 700,00
Total des charges constatées d'avance	12 961,00	12 700,00

Charges à payer :	31/12/05	31/12/04
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan		
408100 Fourn.fact.non recues	162 580,00	145 669,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 580,00	145 669,00
Total des charges à payer	162 580,00	145 669,00

Produits constatés d'avance :	Néant
--------------------------------------	--------------

III.b – Le rapport du Commissaire aux comptes

FONDATION MAIF
Immeuble "LE PAVOIS"
50, avenue Salvador Allende
79000 NIORT

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2005

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **FONDATION MAIF**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

■ 38, rue de la Capitale du Bas Poitou
B.P. 173
85203 FONTENAY-LE-COMTE Cedex
Téléphone : 02 51 69 06 10
Fax : 02 51 69 96 07

■ 38, rue de Ponthieu
75008 PARIS
Téléphone : 01 58 36 09 45
Fax : 01 58 36 09 46

■ Immeuble Antarès
Zone du Téléport 4
86960 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL
Téléphone : 05 49 49 49 10
Fax : 05 49 49 01 54

■ Siège social
TECHNOPOLE VENISE VERTE
Avenue Salvador Allende
Voie Euclide - B.P. 8421
79024 NIORT Cedex 9
Téléphone : 05 49 32 49 01
Fax : 05 49 32 49 17

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, 1^{er} alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les « Titres immobilisés et valeurs mobilières de placements » font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. Nos travaux ont consisté à vérifier l'application de ces principes et à apprécier les données et les hypothèses utilisées par la Fondation pour procéder à cette estimation.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de celle-ci.

- les « Subventions octroyées » sont constatées en charge en fonction des échéanciers établies lors de la conclusion des conventions entre la Fondation MAIF et de ses partenaires.
Les subventions non versées figurent au passif du bilan en « subventions à verser ». Les échéances à venir sont en rubrique « engagements hors bilan ».

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du respect de cette méthode.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

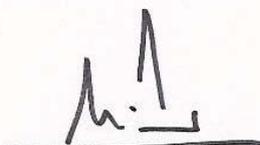
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le bureau du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à NIORT, le 24 mai 2006

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit
Département de GROUPE Y S.A.



Michel AIME

III.b.2 – Annexe au rapport général

Les comptes annuels présentés par DUO Solution ainsi que les tableaux figurant en annexe ont été certifiés par le Commissaire aux comptes.

IV – Analyses et perspectives

Analyses et perspectives

Durant l'année 2005, la Fondation MAIF a poursuivi son activité statutaire de soutien financier aux recherches en prévention des risques ainsi que sa collaboration avec la Prévention MAIF pour le développement d'outils de sensibilisation et de formation.

Les ressources financières de la Fondation MAIF sont toujours exclusivement constituées par les revenus de ses fonds propres (environ 15 millions d'euros) dont la gestion a été confiée, en juin 2001, à la SGAM (Société Générale Asset Management).

Malgré une amélioration des résultats en cours d'année, l'efficacité de la gestion de la SGAM a été jugée très insuffisante par les conseillers en finance de la Fondation MAIF, aussi le Conseil d'administration a décidé, lors de sa séance du 15 juin 2005, de lancer un appel d'offre restreint vers les gestionnaires de portefeuilles.

Suite aux informations communiquées au Conseil d'administration du 12 décembre 2005, celui-ci a décidé de confier la gestion de ses fonds à deux sociétés spécialisées : ODDO Pinatton pour les produits de taux et RICHELIEU finance pour les parts actions. Conformément aux instructions du Conseil d'administration, le changement de gestionnaire a été réalisé avant la fin de l'année 2005.

En matière de recherche, trois nouveaux projets consacrés à la sécurité routière se sont vus accorder un soutien financier. Ces trois recherches concernent principalement le domaine du comportement humain pour des populations variées (jeunes conducteurs, piétons âgés et conducteurs de deux-roues motorisés). Un projet important a été également retenu en matière de risques naturels liés au phénomène de la sécheresse.

Sur le plan de la diffusion des résultats des recherches, un travail important a été entrepris durant l'année 2005 pour convertir les supports existant sur cassettes VHS en DVD interactifs plus facilement exploitables et permettant d'accéder facilement à des informations complémentaires (Fiches pratiques, extraits d'entretiens avec des spécialistes, ...). Cette démarche sera poursuivie durant l'année 2006.

En conclusion, la Fondation MAIF, avec l'aide de son Conseil d'administration et de son Conseil scientifique, peut résolument continuer son œuvre citoyenne de soutien à la recherche et faire progresser les connaissances indispensables à la mise en œuvre d'une prévention des risques efficace.

H. OLIVIERO
Directeur